

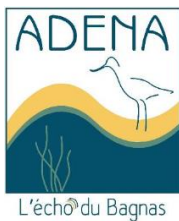
## COMPTE-RENDU DE L'ATELIER

« Ancrage territorial, retours d'expériences et mutualisation d'outils »

Mercredi 28 octobre 2020 – de 14h à 18h



Co-organisé par :



**ADENA**  
Association gestionnaire de la RNN du Bagnas



**Commission Territoires et Développement Durable**



**Agence Régionale de la Biodiversité - Occitanie**

Et en partenariat avec :



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**



## Participants

Structures	Nom, Prénom
<b>Commission Territoires et Développement Durable (RNF)</b>	
LPO France	MARECHAL Anatole
RN Marais d'Orx	SAVARY Fabienne
RN Marais d'Orx	HONTABAT Martine
RN Ile de la Platière	LEBRETON Clotilde
Bretagne Vivante - SEPNB	CAPOULADE Marie
RNF	THOMAS Marie
RNF	DAUDIGEOS Katia
RN Bagnas	BERTRAND Julie
RN Nouragues	GARRIGOU Pauline
RNF	RONDEAU Alexis
CEN Hauts de France	DROUGLAZET Muriel
La Bassée	POUNGAVANON Nila
RNN Forêt de Neuhoef-IIIkirch	SCHVERER Adrien
<b>Groupe de Projet Gestion Adaptative des Aires Protégées (ARB Occitanie)</b>	
Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie	DEYRIEUX Ondine
	GILLIOZ Lucie
CEN Occitanie	FOULC Ludovic
PNR des Grands Causses	JACOB Laure
PNR des Pyrénées Ariégeoises	FEDRIGO Gaëlle
Carcassonne Agglomération	FONTAINE Carole
RNR Confluence Garonne Ariège - NEO	GREZES Geoffrey
DREAL Occitanie	LAMANDE Nathalie
PNR des Causses du Quercy	LANKESTER Marie-Clélia
Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne	BOSCUS Claire
Office Français de la Biodiversité	DELELIS Caroline
Agence Régionale de la Biodiversité	LEFEVRE Sophie
	BERTROU Julie
ARDAM	PFEIFFER Nicolas
PNR du Haut-Languedoc	COURNAULT Laurent
ANA – CEN Ariège	GROCHOWSKI Stéphane
Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée	DRAI Sophie
RN Pibeste Aoulhet	BARBE Frédéric
Syndicat mixte Camargue Gardoise	PETIT Jérémiah
Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval	RECOPPE Sonia
Syndicat du Bassin du Lez – EPTB Lez	SABLAIN Vincent
Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture - 32	BELVEZE Aurélie

**Excusés :** TREBUCHON Maxime (Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne) – GESLOT Karine (Fédération des Réserves naturelles Catalanes) – GUILHEM Dita (co-présidente de l'ADENA) – BERGER Juliette (RNF) – DISSAC Yann (PN des Cévennes) – DUMEUNIER Vincent (Département de l'Aude) – GIVERNAUD Laetitia (PNR des Causses du Quercy) – MAUREL Christophe (LPO Tarn).

## MOT D'ACCUEIL

Annuellement, les différentes Commissions de l'association Réserves Naturelles de France (RNF) se réunissent en séminaire de trois jours afin de présenter à leurs membres les projets en cours et profiter de ce temps pour se retrouver et échanger autour de différents sujets.

Pour 2020, l'association ADENA a invité les Commissions « Territoires et Développement Durable » et « Education et Sensibilisation à la Nature » à venir sur leur site en gestion : la Réserve naturelle nationale du Bagnas.

Au vu de l'ordre du jour porté par la Commission « Territoires et Développement Durable » concernant l'ancrage territorial et le site pilote qu'est la réserve sur cette thématique au sein du projet Gestion Adaptative des Aires Protégées (GAAP), il a été évident de rassembler ces deux projets en un atelier de travail du mercredi 28 octobre 2020. L'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie, porteuse du projet GAAP, a ainsi invité son réseau de gestionnaires.

Néanmoins, et en raison des conditions sanitaires actuelles, la décision a été prise de reporter le séminaire RNF en présentiel et de maintenir uniquement quelques ateliers en visioconférence.

Ainsi, et à distance, l'ensemble des membres de la Commission « Territoires et Développement Durable (TDD) » et des gestionnaires d'espaces naturels réunis autour du projet GAAP a été accueilli par Julie Bertrand – directrice de l'ADENA, gestionnaire de la RN du Bagnas et vice-présidente de la Commission TDD.

La tenue de ce séminaire en distanciel n'altère pas l'espoir d'accueillir ce groupe à la RN du Bagnas.

## Présentation du projet « Gestion Adaptative des Aires Protégées »



Intervenante : Sophie LEFEVRE, chargée de projet Gestion Adaptative des Aires Protégées – [Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie](#). [Présentation disponible ICI](#).

**Résumé :** Dans un contexte européen où des nouveaux cadres et des nouvelles stratégies pour les aires protégées émergent, l'Office Français de la Biodiversité impulse une réflexion autour d'un programme LIFE « Stratégique nature », prévu pour la période 2022-2023. Pour le construire, depuis septembre 2020 l'OFB a lancé au niveau national un Projet Biodiversité intégrée dans les Territoires et les Politiques.

En parallèle, un travail a aussi été lancé au niveau régional. Au vu de la présence d'une Agence Régionale de la Biodiversité, de l'adoption récente de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité et d'un réseau de gestionnaires d'espaces naturels actif, la Région Occitanie a été proposée, et a lancé le projet « Gestion Adaptative des Aires Protégées ». Le but est de travailler sur la qualité de la gestion dans les aires protégées et leur intégration dans les politiques territoriales, pour alimenter le projet LIFE national comme pour renforcer l'accompagnement du réseau des gestionnaires.

Le projet a initialement été lancé auprès d'un panel d'une dizaine d'Aires Protégées en Occitanie, aux statuts et localisations géographiques différents.

Sur chacune de ces aires protégées, un état des lieux a été réalisé, qui a aussi permis de faire remonter des initiatives mises en place ainsi que des besoins spécifiques. Certains sujets sont ressortis, et ont été identifiés comme nécessitant un approfondissement. C'est le cas aujourd'hui avec la problématique de l'ancrage territorial, qui est le sujet de cet atelier. Elle est ressortie des états des lieux avec des constats partagés dans le manque de dynamisme de la gouvernance, le peu d'appropriation et de reconnaissance des élus sur les enjeux d'une Aire Protégée, et le peu de temps disponible pour l'évaluation de l'ancrage. En parallèle, des initiatives ont été mises en avant comme le Diagnostic d'Ancrage Territorial mis en place sur la Réserve naturelle du Bagnas avec le projet RNF, raison pour laquelle cet atelier est coorganisé avec l'association ADENA et RNF.

### QUESTIONS ?

#### 1) Quels autres ateliers sont prévus dans le cadre de la GAAP ?

Réponse : la liste n'est pas arrêtée – l'idée est d'avoir un atelier par aires protégées participantes au projet ou alors de regrouper deux aires protégées. Actuellement, les thématiques ciblées sont sur la qualité de la gestion en rapport avec le déploiement de la liste verte ; le lien entre la recherche et la gestion ; le changement climatique ; les sports de nature dans les aires protégées ; les énergies renouvelables ; la structuration foncière ; la gestion de l'eau et la gestion des flux. Des thématiques vastes qui restent à affiner et à communiquer prochainement.

## Retour d'expérience sur la mise en place d'un diagnostic d'ancrage territorial (DAT) et son utilisation



Intervenante : Julie BERTRAND, directrice de l'ADENA et gestionnaire de la [Réserve naturelle nationale du Bagnas](#). [Présentation disponible ICI](#).

**Résumé :** La Réserve naturelle nationale du Bagnas a été créée en 1983 suite à une forte mobilisation citoyenne pour lutter contre une urbanisation grandissante. Dès le décret de classement sorti, les citoyens mobilisés n'ont pas accepté ce nouveau statut et y ont vu un site inaccessible. Ce changement de perceptions par les locaux a eu un impact sur la visibilité et l'ancrage de la réserve sur son territoire.

En 2018, la RN du Bagnas a montré un vif intérêt sur cette thématique déjà portée par RNF. Engagée dans une réflexion autour du nouveau plan de gestion, l'association ADENA, gestionnaire du site, s'est saisi du sujet. De plus, impliquée dans la Commission « Territoires et Développement Durable », l'expérimentation sur une nouvelle réserve permettait de contribuer à la démarche et d'alimenter le projet.

L'application de la méthodologie RNF, en 2018, suivait quatre étapes :

- 1 – la réalisation d'un listing d'acteurs clés : environ 90 recensés
  - 2 – l'échantillonnage de ce listing et l'enquête auprès de 30 acteurs à travers trois indicateurs sur la connaissance, l'intérêt et l'implication.
  - 3 – l'analyse des résultats avec des grilles d'évaluation
- Exemple de résultats : un bon ancrage au niveau des partenaires scientifiques et institutionnels mais moins bon avec les usagers locaux / une analyse AFOM autour de la réserve ; du territoire ; de l'équipe technique et de l'ADENA / une étude des profils cognitifs : le rapport des acteurs avec la réserve. 3 profils sont ressortis : contraints (contre l'existence de la réserve), territoriaux (intérêts communs avec la réserve sans monter des projets), fédérés (interdépendance, construction de projet).
- 4 – la valorisation : comment intégrer les actions et les sujets ressortis au plan de gestion ?

Les résultats ont été intégrés dans le plan de gestion et dans le projet de site et qui confortent que la réussite d'une réserve est induite de par son ancrage sur le territoire et non uniquement qu'à travers la protection d'espaces ou d'espèces. Ainsi, des programmes d'action ont été mis en place autour de différents enjeux identifiés : la méconnaissance de la réserve et du gestionnaire et le manque de mise en réseau et de concertation.

Les limites de cette première phase de diagnostic sont apparues et portaient sur le non-prise en compte de la population locale ; une enquête réalisée auprès d'acteurs connus et non orientée sur le volet scientifique ; un manque de méthode pour rendre opérationnel les résultats évoqués.

Le DAT réalisé en 2018 sera reproduit dans 5 ans sur la Réserve naturelle du Bagnas.

## QUESTIONS ?

- 1) Est-ce que des actions du PDG sont portées par des partenaires ? Si oui, combien ? Un groupe de travail (GT) usager a été créé : est-il représenté dans le comité de gestion ?**

La plupart des actions ressorties lors du DAT sont généralement portées par le gestionnaire, car ce sont des sujets qui sont intra-structure. Des actions ont été identifiées et seront à réaliser en réseau mais elles ne sont pas encore initiées. Les sujets comme l'accueil du public nécessitent de la concertation avec les partenaires. Le DAT a révélé ces aspects et sont toujours en cours avec les partenaires.

Par rapport au GT usagers : deux sous-groupes ont été créés : une commission scientifique et une commission usager. L'organisation et la formalisation de ce groupe est encore à conforter (se réunit 1 à 2 fois par an). Les membres font partie du comité consultatif pour la moitié. Il permet néanmoins, de libérer la parole, d'échanger et de ne pas rester sur le cadre représentatif du comité consultatif.

*Témoignage d'Adrien Schverer (RNN Forêt de Neuhof-Illkirch) sur le portage d'actions du plan de gestion par des structures partenaires : un DAT a été réalisé en 2020 pour la RNN de la forêt de Neuhof-Illkirch, dans le cadre du projet porté par RNF. La restitution auprès des acteurs enquêtés a permis de susciter des souhaits de contribution à l'augmentation du niveau d'ancrage par des associations locales : lien avec le rectorat pour les scolaires, ateliers de sciences participatives, gestion des espèces envahissantes. A ce jour, trois associations se sont ainsi positionnées pour contribuer à la gestion du site sur des domaines de compétences complémentaires à ceux disponibles dans l'équipe gestionnaire. L'opportunité de permettre à ces partenaires en devenir, de porter des actions du plan de gestion est envisagée.*

- 2) N'y a-t-il pas un risque de perte de maîtrise du gestionnaire sur des actions portées par des partenaires ?**

*Témoignage d'Adrien Schverer (RNN Forêt de Neuhof-Illkirch) : l'idée est toute fraîche et le principe d'un portage de l'action par un partenaire externe n'est qu'au stade de la réflexion. Néanmoins, le souhait de travailler ensemble est partagé avec un principe de « gagnant/gagnant » : il est dans l'idée, premièrement, de faire ensemble pour former ces partenaires au patrimoine de la réserve, les encadrer afin que ces derniers montent en compétence et s'approprient la culture RN, les enjeux et objectifs de gestion du site. Un suivi régulier serait alors envisagé afin de faire un point entre l'équipe gestionnaire et la structure partenaire. Le plan de gestion prévoyant une évaluation de toutes les actions menées, le « contrôle » serait bien sûr organisé en toute transparence pour montrer l'efficacité et l'intérêt (ou non) de la délégation de portage d'action.*

### **3) Comment comparer les deux DAT si la méthodologie a changé ?**

Les indicateurs restent globalement les mêmes. Le contenu principal réside dans les analyses qualitatives à côté des indicateurs : les indicateurs ne sont là que pour guider l'analyse et donner quelques repères, quelques graphiques visuels et facilement partageables. Depuis 2017, un travail a été mené sur la méthodologie pour consolider cette dernière et les indicateurs mais ça ne remet pas en cause entre la première réalisation et la deuxième réalisation. La version finale sera publiée en février 2021 et la ligne conductrice restera la même.

## Présentation du projet RNF Ancrage et retour d'expérience des participants au projet



Intervenant : Anatole Maréchal, chargé de mission Ancrage Territorial – LPO France. [Présentation et documents disponibles ICI.](#)

Le projet porté par Réserves Naturelles de France sur l'ancrage est un projet au niveau national où l'ensemble de la méthodologie est proposé au réseau des réserves dans l'objectif d'offrir un module à intégrer au plan de gestion pour suivre cette thématique de l'ancrage sur son propre territoire.

Travaillé par la Commission Territoires et Développement Durable, depuis 10 ans, le processus d'ancrage territorial d'un espace naturel protégé vise à travailler sur sa place et son poids sur le territoire et renforcer ses liens avec les acteurs locaux. Ce processus passe par l'évaluation de l'état d'appropriation de la réserve par les acteurs locaux, au travers d'indicateurs d'état. A partir de cette évaluation, la réserve est alors capable d'agir, via son plan de gestion pour travailler, à des actions pour s'intégrer dans son territoire. Des outils modulables sont proposés aux gestionnaires qui souhaitent y travailler (et disponibles via le site internet RNF). Le projet porte l'objectif de former des gestionnaires et de créer une dynamique inter-réseaux (Parcs, CEN, Natura 2000) sur le sujet.

Pour le gestionnaire, la mise en place d'une étude d'ancrage, selon la méthodologie RNF, nécessite un stage de six mois par un étudiant en Master de géographie ou de sociologie de l'environnement. Une méthodologie, très cadrée et détaillée à chaque étape, est proposée aux gestionnaires : listing des acteurs + préparation de la base de données + 2 mois d'enquête pour aller voir 35 d'acteurs en moyenne (pour 1h30 d'entretiens) + 1 mois d'analyse + 1 mois de rédaction + 1 mois de co-construction des résultats et leur valorisation vis-à-vis de l'équipe de gestion et vers les acteurs enquêtés pour réfléchir sur les axes d'amélioration de la réserve pour ouvrir des portes de dialogue et faire le point sur les enjeux.

Les résultats des indicateurs sont transposés sur des graphiques radars qui permettent d'identifier les axes d'amélioration pour le gestionnaire, ainsi que les catégories d'acteurs concernés. Une discussion qualitative vient compléter la lecture de ces indicateurs.

Ces réflexions doivent permettre au gestionnaire de fixer un état attendu par enjeux et ensuite des objectifs et des actions qui pourront être intégrées au plan de gestion.



Un document de synthèse, diffusé à l'équipe gestionnaire, aux enquêtés et aux collectivités avoisinantes, permet de partager les conclusions de l'enquête et contribue à la mise en visibilité des enjeux d'ancrage vécus par le gestionnaire.

## **Retour d'expérience : Réserve naturelle régionale Massif du Pibeste Aoulhet (65) – Frédéric Barbe**

Le protocole reçu était standardisé et a permis sa facilité d'application auprès de l'équipe gestionnaire. Le coût de l'encadrement LPO/gestionnaire, avec la présence d'un stagiaire, est une plus-value. En effet, grâce à cette collaboration on peut aller plus loin que le protocole standard. 41 acteurs ont été enquêtés et sont représentatifs du comité de gestion. Il manque alors la représentativité de certains publics comme par exemple, les riverains. D'autres outils de sondages sont alors à l'étude pour se rapprocher de ce public (questionnaires grand public, micro trottoirs) et enrichir le DAT. Il ne faut pas s'interdire d'apporter des outils complémentaires. Les conclusions n'ont pas apporté de nouvelles idées mais l'enquête a permis de donner la parole à certains acteurs qui l'ont peu et a su créer une dynamique intéressante pour la réécriture du plan de gestion. Un DAT est mieux vu lorsqu'il arrive à une actualisation du plan de gestion.

### **QUESTIONS ?**

#### **1) Pouvez-vous préciser qui réalise l'enquête ?**

Il est conseillé de faire réaliser cette enquête par une personne extérieure à l'équipe de gestion du site dans l'objectif d'avoir une neutralité et un bon dialogue avec les enquêtés. Actuellement, ce sont des stagiaires qui ont réalisé les DAT auprès de cinq structures tests.

#### **2) En quoi le sujet intéresse les Agences de l'Eau ?**

Certaines agences, comme l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, montrent un intérêt et travaillent activement sur cette thématique.

#### **3) Est-ce qu'il existe des possibilités pour intégrer les résultats de la population locale au DAT ?**

Avec le protocole standard, une moyenne de 35 personnes est enquêtée. On ne peut donc pas disposer d'une vision représentative de la population riverains, on ne dispose que de témoignages. Mais si c'est nécessaire, on peut envisager d'autres outils qui arrivent en complément de cet DAT (actuellement il existe un questionnaire grand public ou des micro-trottoirs). L'idée du DAT est d'avoir des témoignages des acteurs « clés » du territoire qui maîtrisent les enjeux prioritaires pour le gestionnaire (selon les enjeux cibles).

#### **4) Est-ce que le "kit ancrage » est déjà disponible en ligne ?**

Les outils en version non finalisée mais reproductibles sont disponibles [ici](#).

**5) Pourquoi faut-il réaliser le DAT 1 an avant l'évaluation du Plan de gestion ?  
L'ancrage est un facteur de réussite qui peut faire partie de l'évaluation, non ?  
ou même de l'élaboration (cf. CT88) ?**

Retour d'Adrien Schverer (RNN Forêt de Neuhof-Illkirch) : « C'est très bien 1 an avant l'actualisation mais on peut le faire 2 ou 3 ans avant la rédaction du prochain plan de gestion. Il est par ailleurs possible de faire évoluer le plan de gestion en cours avec des actions développant l'ancrage pour répondre au DAT tant que l'on respecte les objectifs et que l'on trouve ou réoriente les moyens. »

Pour Frédéric Barbe (RN Pibeste – Aoulhet) « la dynamique créée et initiée grâce au diagnostic aide dans la démarche à suivre de l'actualisation du plan de gestion car la mobilisation des acteurs est là et à émerger mais surtout il faut saisir une opportunité. »

Pour Julie Bertrand (RN Bagnas) et Anatole Maréchal « Il n'est pas nécessaire de normer ou d'arrêter un temps de réalisation, ça dépendra de l'opportunité de la RN. L'ancrage est un facteur de réussite de la gestion et ce point pourrait faire partie d'une question évaluative de la gestion des réserves. Finaliser le module ancrage dans l'évaluation des plans de gestion d'ici fin 2020. »

**Remarque :** *Il semblerait intéressant de travailler avec le Conservatoire du littoral sur cette question de l'ancrage et de pouvoir intégrer des sites Conservatoire du littoral dans le projet. Les sites Conservatoire du littoral s'appuie énormément sur l'ancrage territorial pour la gouvernance des sites et les expériences seraient intéressantes à partager. Il s'agit là, de sites plus ouverts que les réserves et où les usagers font partie de la gouvernance.*

## Ateliers de travail

**Atelier 1 : quels sont les facteurs d'acceptation de mon AP sur son territoire, sur quels enjeux la mise en place de la gestion est facilitée par les acteurs locaux ?  
// A l'inverse, sur quels enjeux / thématiques est-il plus compliqué de mener des actions, quels sont les points de blocage ?**

*Objectif: faciliter les échanges par la connaissance des personnes du groupe et faire éventuellement ressortir des enjeux partagés à l'échelle de la région Occitanie*

Facteurs positifs : le fait que l'AP ou site N2000 permette de bloquer l'urbanisation fait un bon consensus au niveau des usagers ou des élus locaux ; l'ancienneté du site et la reconnaissance des compétences autres que le volet protection de la biodiversité du gestionnaire donnent de la légitimité à ce dernier et facilitent l'ancrage ; la disponibilité de l'équipe ; des actions de sensibilisation et d'animation, l'organisation de manifestation et plus globalement l'ouverture et l'accessibilité du site au public; un poste dédié à l'ancrage ; l'implication des acteurs locaux dans la coanimation ou la cogestion du site : les choix de gestion et la réglementation sont beaucoup mieux acceptés si les acteurs locaux sont impliqués dans les prises de décisions, s'ils ne subissent pas la gestion ; favoriser une vision positive du site comme territoire d'expérimentation et d'innovation ; préserver des espaces de qualité en faveur de la faune sauvage ; des temps d'échange pas que de l'information mais être dans le dialogue et à l'écoute ; construire une relation de confiance.

Blocages : les restrictions d'accès, d'usages (notamment dans les secteurs chasse et agriculture) et de loisirs ; la crainte de mise sous cloche ; le site qui échappe aux acteurs locaux ; la problématique de canalisation du public ; l'acceptation du statut de protection; le non-dialogue et la non-remise en question ; le manque de temps pour être dans l'échange ; la complexité de la démarche (sciences sociales); la propriété foncière privée ; l'instabilité et le turn-over dans les équipes des collectivités ou gestionnaires (liens sociaux); la localisation de l'aire protégée ; l'essoufflement de certains membres de comités de gestion au fil du temps, leur démobilité.

## **Atelier 2 : Comment je pourrais décliner cette méthode dans mon AP, quelles sont les contraintes / spécificités à prendre en compte (taille du territoire, ancienneté, gouvernance, statut, etc) ? Est-ce que j'ai des besoins spécifiques pour m'engager dans la démarche, notamment en termes d'accompagnement ?**

*Objectifs : Inciter les participants intéressés à se lancer dans la démarche, lever les réserves, identifier les contraintes propres aux différents types d'aires protégées pour adapter la méthode.*

### Quelles sont les plus-values à une Aire Protégée bien acceptée sur son territoire ?

- Une meilleure relation avec les acteurs locaux via la mise en place d'actions pédagogiques ou d'animations pour les riverains.
- Un site plus visible via des infrastructures d'accueil ; via la communication.
- Une gouvernance intégrée grâce à des relations fluides avec l'ensemble des partenaires ; une appropriation citoyenne. Des enjeux compris et des rôles mieux définis.

### Quels blocages vivez-vous, liés à un ancrage parfois difficile ?

- L'incompatibilité entre les pratiques (ou usages) et la réglementation du site. Des compromis difficiles à trouver.
- Des incompréhensions liées à des perceptions culturelles différentes entre les parties.
- Le ressenti de mise sous cloche d'un espace : - un outil de trop qui gaspille l'argent public ou un site trop attractif qui échappe aux locaux.
- Peu d'échanges.
- Trop de conflits d'usages.

### Est-ce que la méthodologie RNF vous semble exportable sur vos sites ?

- Sites Natura 2000 : des adaptations nécessaires sont à étudier : sur le rôle de l'animateur N2000 qui n'a pas le même rapport avec les acteurs que les conservateurs d'une réserve et sur la taille des sites. Il y a là un besoin de plus d'informations sur la méthodologie, les outils.
- Parcs : construire une méthodologie qui mette en avant les plus-values de cette étude en matière de valorisation du territoire et des actions du Parc afin que les élus soutiennent plus facilement le portage de l'étude. Ces études mettent en visibilité le site durant toute l'étude et créent des opportunités de dialogues. Le livrable de l'étude, diffusable au public, doit valoriser les aspects positifs mis en exergues par l'étude : efforts de communication réalisés, partenariats développés ou compromis réalisés.

Synthèse : Un intérêt pour la méthode dans la mise en œuvre mais des questions plus sur la période et les moyens (qui réalise l'enquête de l'extérieur ? un service civique ou un stagiaire oui mais avec quelle autonomie ?), un encadrement nécessaire pour déployer ce kit de manière autonome sur les structures. Les moyens sont difficiles à obtenir surtout pour un site Natura 2000. Peut-être serait-il possible de penser à une mutualisation des moyens à une certaine échelle du territoire.

Des attentes ou des idées n'ont pas été consolidées à l'échelle de l'Occitanie. Un contact à la Région ou à la DREAL pourrait permettre de débloquer. Les correspondants RNF à la Région pourrait permettre de faire monter ce point au niveau régional.

### **Atelier 3 : Recueil d'actions/initiatives mises en place par les participants, éventuellement en les regroupant en thématiques (communication, inclusion des acteurs, etc), éventuellement en lien avec les blocages identifiés dans l'atelier 1.**

*Objectif : Valoriser la plus-value du travail d'intégration au territoire, partager des solutions pour mieux travailler avec les acteurs de son territoire.*

#### Association des partenaires/acteurs locaux dans les décisions, appropriation des enjeux de l'aire protégée

- **Intégration de ces acteurs dans les instances de décision** (CA ou COPIL) ou de débat et de construction des actions de gestion (groupes de travail, comités de gestion thématiques). Exemples cités par le CEN Occitanie (L.Foulc) - RN Ile de la Platière (C.Lebreton) – RN Marais de Séné (M.Capoulade).
- **Identification d'ambassadeurs Natura 2000** sur le territoire, auprès des élus et des prestataires avec lesquels l'équipe de gestion a une plus grande proximité et qui servent de relais territoriaux. Exemple cité par le PNR des Causses du Quercy (MC.Lankester).
- **Facilitation des relations avec certains types d'acteurs** (ex ici avec la chasse mais reproductible avec d'autres partenaires) : organisation de doubles journées, un chasseur participe à une journée pour comprendre les enjeux de l'aire protégée et ces actions, et a contrario le gestionnaire participe à une journée de chasse pour comprendre les usages et pratiques cynégétiques. Exemple cité par la Fédération régionale des chasseurs Occitanie (L.Gillioz).

#### Mobilisation des élus

- **Formations ciblées pour les élus** : explication des enjeux et des particularités propres au statut du site, présentation commune sur le terrain (élus et techniciens) d'une thématique pour amener du dialogue entre les différents élus et créer un sentiment d'appartenance au site, construire une identité commune pour le territoire. Exemples cités par l'ADASEA du Gers (A.Belvèze) et PNR des Causses du Quercy (MC. Lankester).
- **Temps dédié à la rencontre des nouveaux élus**. Exemple cité par la RNR Confluence Garonne Ariège (G.Greezes)
- **Appui sur des élus relais**, sensibilisés, répartis sur le territoire et donc à même de relayer les actions de l'équipe de gestion. Exemple cité par l'ADASEA du Gers (A.Belvèze).

#### Renforcer la légitimité du gestionnaire

- **Expertise reconnue et appui aux acteurs dans d'autres domaines que la biodiversité** : entretien de cours d'eau et prévention des inondations (site N2000 du Lez – V.Sablain)
- **Stratégie de communication** (RN de la Bassée – N.Poungavanon) / production de guides techniques sur les actions de police (CEN Occitanie – L.Foulc)
- **Labellisation du site** via la labellisation Liste verte de l'UICN (RNCFS d'Orlu).

## Acceptation par le public

- **Rendre le site accessible au public** via des aménagements dédiés (syndicat mixte Camargue Gardoise – J.Petit)
- **Travail pédagogique** avec les scolaires sous forme d’animation « vis ma vie de » pour présenter le travail réalisé sous un autre angle que la biodiversité (RN Ile de la Platière C.Lebreton).
- **Présence renforcée sur le terrain** via des services civiques (RNR du Pibeste et RNR Confluence Garonne Ariège) ou des « conservateurs bénévoles » (CEN Hauts de France, M.Drouglazet) : un adhérent bénévole du CEN, qui habite sur une commune de l’aire protégée et qui est présent régulièrement sur le site, qui peut proposer des visites de site aux habitants intéressés et leur fournir des informations.
- **Réalisation d’études** sur les usages et les représentations des habitants sur l’aire protégée (Bretagne Vivante – M.Capoulade).
- **Organisation ou participation à des manifestations** : soirées à thème autour des traditions locales (syndicat mixte Camargue Gardoise – J.Petit) / Culture et art, exemple du principe de « galerie éphémère », invitation de street artistes pour réaliser une fresque sur les bâtiments d’accueil de la réserve (CEN Occitanie – L.Foulc) / théâtre (RN Ile de la Platière C.Lebreton) / événements fédérateurs (fête de la nature) / mise en place de bar à informations sur les marchés locaux (RN Ile de la Platière C.Lebreton).

## Contacts :

### **Réserves Naturelles de France :**

Katia DAUDIGEOS, chargée de programme TEN

Tél : 03 80 48 91 04 – Email : [katia.daudigeos-rnf@espaces-naturels.fr](mailto:katia.daudigeos-rnf@espaces-naturels.fr)

### **ADENA – Réserve naturelle nationale du Bagnas :**

Julie Bertrand, directrice et gestionnaire

Tél : 04 67 01 60 23 – Email : [adena.conservateur@espaces-naturels.fr](mailto:adena.conservateur@espaces-naturels.fr)

### **Agence Régionale de la Biodiversité – Occitanie :**

Sophie LEFEVRE, chargée de projet Gestion Adaptative des Aires Protégées

Tél : 04 67 22 89 63 – Email : [sophie.lefevre@arb-occitanie.fr](mailto:sophie.lefevre@arb-occitanie.fr)

### **Ligue pour la Protection des Oiseaux – France :**

Anatole Maréchal, chargé de mission Ancrage Territorial

Tel : 09 72 46 36 13 – Email : [anatole.marechal@lpo.fr](mailto:anatole.marechal@lpo.fr)